

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE

Du 10 août 2022 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 16 h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Michel Ouellet, Manon Leblanc, Dona Bouchard et Vicky Robichaud.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

282-08-2022

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet
APPUYÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
et RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

----- A D O P T É E -----

Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 064 autorisant l'émission d'un permis de garderie en vertu de la loi sur les Services de Garde éducatifs à l'Enfance

Madame la Conseillère Dona Bouchard présente et dépose le projet du Règlement numéro 064 autorisant l'émission d'un permis de garderie en vertu de la loi sur les Services de Garde éducatifs à l'Enfance.

Le projet du règlement autorise l'émission d'un permis de construction malgré certains articles du règlement de zonage en vigueur.

Madame la Conseillère Dona Bouchard donne avis que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement numéro 064 sera présenté pour adoption.

Examen de la correspondance et communication du conseil

Aucune correspondance significative n'a été reçue.

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

283-08-2022

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 16 h 15.

----- ADOPTÉE -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière